

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	55 (1982)
<b>Heft:</b>	5

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

**Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.**

## **Notre couverture:**

L'art dans la cité: voir nos articles en page 11.

## **Edition**

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne

## **Bureau de la section romande**

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président

René Gay, Genève, vice-président

Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire

Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

## **Rédaction**

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. (021) 226273

## **Comité de rédaction**

Président: B. Vouga

Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, A. Jaquet.

## **Administration et publicité**

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne  
Chèques postaux 10-6622  
Tél. (021) 204141

## **Diffusion**

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPA (Association suisse pour le plan d'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

## **Abonnements**

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—. Prix du présent numéro: Fr. 3.40. Chèques postaux 10-6622

## **Union suisse pour l'amélioration du logement**

### **Report de la hausse des intérêts pour les prêts de l'Union**

Les taux d'intérêts hypothécaires ont fait l'objet de débats à deux reprises au sein du comité central de l'USAL lors de sa séance du 13 mars. Pour les prêts du Fonds de roulement et du Fonds de solidarité accordés par l'Union aux coopératives de construction et d'habitation, les intérêts s'élèvent normalement selon le règlement, à un taux de 1% inférieur à celui appliqué par la Banque Cantonale de Zurich pour hypothèques en premier rang. Lorsque les banques eurent décidé d'appliquer des taux plus élevés pour les nouvelles hypothèques, l'Union n'a pas suivi le mouvement et maintenu au contraire sans aucune exception le taux valable pour les anciennes hypothèques. Etant donné que celui-ci a également été élevé de ½ % au 1<sup>er</sup> mars, le comité central a alors décidé de reporter la hausse du taux, conforme au règlement, au 1<sup>er</sup> juillet 1982. Jusqu'à cette date, le taux d'intérêt applicable pour les prêts de l'Union reste fixé à 4 ½ %. On souhaite au sein du comité central que les intérêts hypothécaires soient finalement à nouveau abaissés avant l'été. D'ailleurs, il convient avant tout que l'on cesse d'établir une distinction pour les nouvelles hypothèques. Dans ce sens, le comité central a adopté une résolution à l'intention de la presse, que nous reproduisons ci-dessous. Le comité central a consenti à l'octroi de trois prêts de l'Union à des coopératives pour des projets de construction à Wikon (LU), Lausanne et Kloten. Il a approuvé le compte de l'Union à l'intention de l'assemblée des délégués ainsi que le bilan de l'USAL et des Fonds qui s'est élevé, à fin 1981, à 23,5 millions de francs. Le comité central a d'autre part décidé que l'USAL succéderait à COOP Suisse au sein du comité pour le logement de l'Union internationale des sociétés coopératives.

### **Pour l'unification des taux d'intérêt hypothécaire**

USAL. — L'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) estime que le moment est venu de revoir le partage du marché hypothécaire entre les anciennes et les nouvelles hypothèques. Les logements nouveaux, par eux-mêmes déjà très coûteux en ce moment, connaissent un renchérissement additionnel. Il est dû au fait que les taux d'intérêt qui leur sont appliqués sont supérieurs à ceux des hypothèques anciennes. D'autre part, l'industrie de la construction n'est plus actuellement sollicitée au point qu'il s'impose de freiner son activité. Et, suivant une déclaration du comité central de l'USAL, publiée le 13 mars, la baisse continue des taux d'intérêt sur le marché du capital et de l'argent devrait inciter les banques à appliquer un seul et même taux hypothécaire.

13 mars 1982.

## **Sommaire**

Union suisse pour l'amélioration du logement:	5
— Convocation à l'assemblée annuelle, le 5 juin à Soleure	
— Société coopérative de cautionnement hypothécaire, convocation à l'assemblée générale ordinaire	
A la Société coopérative d'habitation, Lausanne: une présidence dynamique et chaleureuse, par Renée Hermenjat	7
Union suisse pour l'amélioration du logement: Le Fonds de solidarité en 1981	9
ASPA (Groupe de Suisse occidentale): Un séminaire sur le thème de «L'art dans la cité».	
Introduction, par M. E. Choisy	11
— La fonction des arts plastiques dans l'aménagement urbain, par Alberto Sartoris	11
— Expériences et point de vue de l'artiste, par Bernard Schorderet	20
Renseignements techniques et commerciaux	25